



PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau**

Dossier suivi par : Magali BORRE
Tél. : 03 87 34 33 13
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : magali.borre@moselle.gouv.fr
Réf. : MB/JM

**Monsieur le Maire
de VIC-SUR-SEILLE
Mairie**

57630 VIC-SUR-SEILLE

**Objet : Commune de VIC-SUR-SEILLE
Dossier de déclaration concernant le
renouvellement de l'étang situé au lieu-dit «La
Tuilerie»**

Metz, le 22 Novembre 2012

P.J. Dossier
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**➤ Renouvellement d'un étang de pisciculture
sur la commune de VIC-SUR-SEILLE**

Ce dossier a été déposé par : M. Bruno ANDRIANNE - SARL ANDRIANNE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «récépissé de déclaration n°57-2012-00084 en date du 18 juin 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE